



ALSH Pasteur/Salamandre
Année scolaire 2021/2022



Renseignement de l'enfant :

Garderie : du matin de 7 h30 à 9 h du soir de 17 h à 18 h15:

Cantine : oui non

Concernant les repas, votre enfant suit-il un régime alimentaire spécifique ?

non oui : préciser _____

Votre enfant arrive directement à l'accueil Pasteur
à l'accueil Salamandre

A la sortie, votre enfant peut repartir seul : OUI NON

Si Oui compléter le paragraphe ci-dessous :

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____
représentants légaux de l'enfant (nom prénom) _____
autorisons notre enfant à repartir seul de l'accueil

Date et signature

ou peut être confié à

Madame, Monsieur _____
adresse _____

Code Postal, ville _____

tél _____

joindre une copie de la carte d'identité

Madame, Monsieur _____

adresse _____

Code Postal, ville _____

tél _____

joindre une copie de la carte d'identité



ALSH ETE



Nom Prénom de l'enfant : _____

Garderie : du matin de 7 h45 à 9 h ☉ du soir de 17 h à 18 h15☉

Concernant les repas, votre enfant suit-il un régime alimentaire spécifique ?

non oui : Sans porc
 Végétarien

Votre enfant arrive directement à l'accueil Pasteur (moins de 6 ans)☉
 à l'accueil élémentaire (plus de 6 ans) : ☉

Prend le bus : ☉ Cocher le lieu de ramassage choisi

Maillebois (Centre Social) ☉ École Verlaine: ☉ École Blériot: ☉ Av. République
 Rue D. Cordonnier (arrêt bus)

A la sortie, votre enfant peut repartir seul : OUI NON

Si Oui compléter le paragraphe ci-dessous :

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____
représentants légaux de l'enfant (nom prénom) _____
autorisons notre enfant à repartir seul de l'accueil

Date et signature :

ou peut être confié à
Madame, Monsieur _____
adresse _____
Code Postal, ville _____
tél _____
joindre une copie de la carte d'identité

Madame, Monsieur _____
adresse _____
Code Postal, ville _____
tél _____
joindre une copie de la carte d'identité

Dates des inscriptions
ALSH Salamandre et Pasteur

Pour les mercredis :

Permanences du lundi 22 août au jeudi 25 août de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
(Inscriptions au Service Jeunesse de la mairie)

Puis chaque mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sur chaque site (Accueils Salamandre et Pasteur).

(inscription une semaine à l'avance)

Pour les vacances scolaires :

Toussaint : Les mercredis 21 et 28 septembre, les mercredis 5 et 12 octobre 2022
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Noël : Les mercredis 16, 23 et 29 novembre, le mercredi 7 décembre 2022
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Hiver : Les mercredis 11, 18 et 25 janvier 2023 et le mercredi 1 février 2023
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Printemps : Les mercredis 15, 22, 29 mars et le mercredi 5 avril 2023
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
